

Niveaux et sources de revenu des particuliers et des ménages dans la population inuite du Canada, 1980-2000

Inuit Tapiriit Kanatami
et
Direction de la recherche stratégique et de l'analyse

Chef de projet : Sacha Sénécal
Direction de la recherche stratégique et de l'analyse
Affaires indiennes et du Nord Canada

Avril 2007

Les points de vue exprimés dans le présent document sont ceux des auteurs et n'engagent nullement Affaires indiennes et du Nord Canada (AINC).

Publié avec l'autorisation du
ministre des Affaires indiennes et du Nord
canadien et interlocuteur fédéral auprès des
Métis et des Indiens non inscrits
Ottawa, 2007
www.ainc-inac.gc.ca

1 800 567-9604
ATME seulement 1 866 553-0554

QS-7089-000-FF-A1
No de catalogue R2-461/-2007F-PDF
ISBN 978-0-662-73600-4

© Ministre des Travaux publics et des
Services gouvernementaux Canada

This publication is also available in English
under the title : **Levels and Sources of Individual and Household Level Income for Inuit in
Canada, 1980-2000**

Table des matières

	Page
Table des matières	i
Liste des figures	ii
Liste des tableaux	iii
1. Généralités	1
2. Revenu des particuliers	2
2.1 Revenu moyen des particuliers	2
2.2 Principale source de revenu	7
3. Revenu des ménages	10
3.1 Revenu moyen des ménages	11
3.2 Revenu par personne dans les ménages	14
3.3 Principale source du revenu du ménage	16
4. Résumé	19
Références	21

Liste des figures

	Page	
Figure 1	Revenu moyen des particuliers, Inuit et ensemble des Canadiens âgés de 15 ans et plus, selon le sexe, 1980-2000	3
Figure 2	Revenu moyen des particuliers, hommes et femmes inuits, en pourcentage du revenu total moyen de l'ensemble des Canadiens et Canadiennes, 1980-2000	4
Figure 3	Revenu moyen des particuliers, Inuit âgés de 15 ans et plus, selon le sexe, Canada, 2000	5
Figure 4	Revenu moyen des particuliers, Inuit âgés de 15 ans et plus, selon le sexe et la région, 2000	6
Figure 5	Pourcentage des Inuit dont la principale source de revenu était un revenu d'emploi, selon le sexe et la région, 2000	9
Figure 6	Revenu moyen des ménages inuits et non inuits, Canada, 1980-2000	12
Figure 7	Revenu moyen des ménages inuits et non inuits, selon le genre de ménage, Canada, 2000	13
Figure 8	Revenu moyen des ménages inuits et non inuits, selon la région, 2000	14
Figure 9	Revenu du ménage par personne dans les ménages inuits et non inuits, 1980-2000	15
Figure 10	Revenu par personne dans les ménages inuits et non inuits, selon la région, 2000	16
Figure 11	Principale source de revenu des ménages inuits et non inuits, selon la région, 2000	19

Liste des tableaux

	Page
Tableau 1 Principale source de revenu des particuliers, Inuit et non Inuit âgés de 15 ans et plus, selon le sexe, 1980-2000	8
Tableau 2 Principale source de revenu des particuliers, Inuit et non Inuit âgés de 15 ans et plus, selon la région, 2000	10
Tableau 3 Principale source de revenu des ménages inuits et non inuits, Canada, 1980-2000	17
Tableau 4 Principale source de revenu des ménages inuits et non inuits, selon le genre de ménage, Canada, 1980-2000	18

1. Généralités

Le présent document est le sixième d'une série de rapports sur les changements sociaux, démographiques et économiques survenus depuis 20 ans dans la population ayant une ascendance inuite. Il a été rédigé à partir des données des recensements tenus entre 1981 et 2001 et porte sur les indicateurs de revenu des personnes ayant une ascendance inuite^{1,2}.

Font partie de la **population ayant une ascendance inuite** les personnes ayant déclaré, au recensement, que leurs ancêtres étaient Inuit uniquement ou comptaient à la fois des Inuit et des non Inuit (Statistique Canada, 2002).

Le présent rapport comporte deux sections : la première concerne le revenu des particuliers et la seconde, les mesures du revenu des ménages. Parmi les indicateurs examinés, mentionnons le revenu moyen des ménages et le revenu par personne dans les ménages, le revenu d'emploi et les transferts gouvernementaux (ou transferts). Toutes les données portent sur les personnes ayant un revenu et âgées de 15 ans et plus.

Nous attirons l'attention du lecteur sur le fait que toutes les sommes présentées dans ce rapport sont en dollars courants. Autrement dit, nous n'avons pas tenu compte de l'inflation au cours des 20 années considérées.

¹ Il importe de se rappeler que les Inuit accomplissent beaucoup de travail pour lequel ils ne touchent aucune rémunération. Par exemple, beaucoup d'Inuit font des vêtements pour leurs amis et les membres de leur famille, gardent des enfants ou s'adonnent à la cueillette et à la pêche. Bien que ces activités comptent pour beaucoup dans la vie de la collectivité, elles ne sont souvent pas mesurées au moyen des indicateurs classiques du revenu et de l'économie.

² La population inuite peut être définie de diverses façons. Pour les besoins du présent rapport et des autres rapports dans cette série, nous avons choisi de nous servir de la définition permettant de déterminer les personnes ayant une ascendance inuite. Une autre façon de faire aurait été de nous fonder sur la définition permettant d'isoler les personnes ayant une ascendance inuite uniquement (dont tous les ancêtres étaient Inuit). Il existe des différences importantes entre ces deux populations. Pour plus de renseignements, prière de consulter le rapport intitulé *Comment déterminer la population inuite : définitions possibles et différences résultantes* (AINC, 2006). Le concept de l'« identité inuite » n'a pas été retenu parce qu'il n'est apparu qu'au recensement de 1996. Les chiffres de population fournis dans le présent rapport ne tiennent pas compte des pensionnaires d'établissements institutionnels.

Ce rapport est basé sur une recherche initialement effectuée par Jeremy Hull (2002) et a été rédigé par l'Inuit Tapiriit Kanatami en collaboration avec la Direction de la recherche stratégique et de l'analyse (DRSA), aux Affaires indiennes et du Nord Canada (AINC).

2. Revenu des particuliers

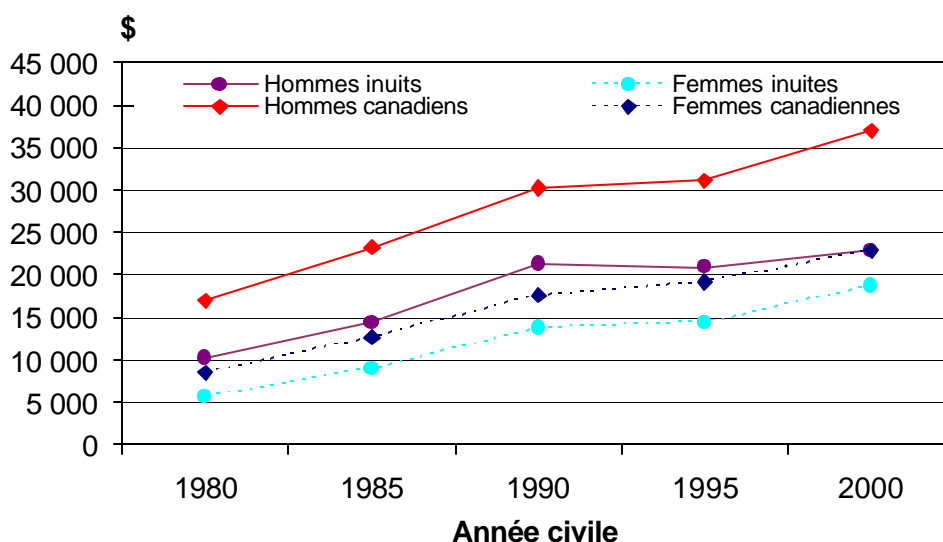
2.1 Revenu moyen des particuliers

La première mesure du revenu des particuliers sur laquelle nous nous penchons est le revenu moyen.

Le **revenu moyen des particuliers** correspond à la somme des revenus déclarés par les particuliers divisé par le nombre de particuliers. Il est calculé pour les personnes âgées de 15 ans et plus qui ont un revenu. Il comprend les revenus de toutes sources : emploi salarié ou à son compte, transferts gouvernementaux, revenus de placements et revenus de pensions. Les données portent sur l'année civile précédant l'année du recensement au cours de laquelle la question a été posée (Statistique Canada, 2002).

Le revenu moyen des particuliers dans la population inuite, féminine et masculine, a progressé entre 1980 et 2000 (figure 1). La croissance a été particulièrement rapide dans les années 80 et 90. De 1990 à 1995, la croissance du revenu des Inuit, hommes et femmes, s'est ralentie, le revenu des hommes s'étant en fait infléchi légèrement. Mais entre 1980 à 2000, le revenu moyen des hommes inuits a plus que doublé, étant passé de 10 121 \$ à 22 744 \$. Pour ce qui est des femmes inuites, leurs revenus étaient sensiblement inférieurs à ceux des hommes, et cela quelle que soit l'année considérée. Cela dit, le revenu des femmes inuites a lui aussi progressé rapidement entre 1980 et 2000, ce dernier ayant été multiplié par un facteur de plus de trois, étant passé de 5 748 \$ à 18 710 \$.

Figure 1
Revenu moyen des particuliers, Inuit et ensemble des Canadiens âgés de 15 ans et plus, selon le sexe, 1980-2000



Le revenu de la population canadienne totale était³ supérieur, et de beaucoup, à celui des Inuit. En 2000, le revenu moyen des hommes canadiens s'établissait à 36 884 \$. Bien que les femmes inuites aient affiché un revenu moyen inférieur à celui de l'ensemble des Canadiennes (18 710 \$ contre 22 891 \$), l'écart entre les femmes inuites et non inuites était plus petit qu'entre les hommes inuits et non inuits.

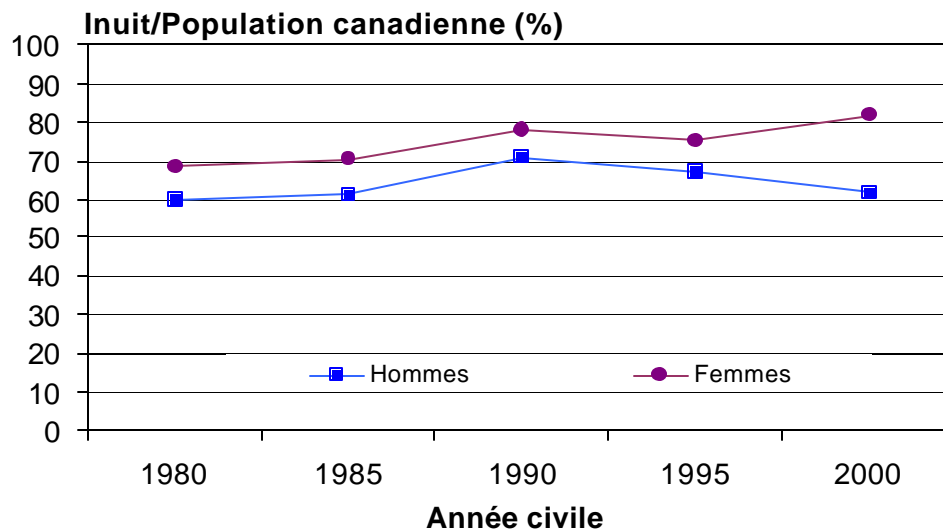
L'écart de revenu entre les Inuit et l'ensemble des Canadiens est d'autant plus significatif qu'il en coûte plus cher pour vivre dans le Nord que dans le Sud du pays. D'après les estimations, le coût d'un « panier de provisions » typique était, dans les années 90, de 2 à 2,5 fois supérieur dans les collectivités éloignées du Nord que dans les collectivités du Sud (Lawn, 1994). Une partie de la viande consommée dans le Nord est le fruit de la chasse et de la pêche des Inuit. Mais les équipements et fournitures nécessaires à ces activités sont souvent coûteux (nous pensons, par exemple, à l'essence, aux motoneiges et aux carabines). On

³ La population canadienne totale comprend les personnes ayant une ascendance inuite et tous les autres Canadiens. Dans la section sur le revenu moyen, nous nous sommes servi des données sur l'ensemble des Canadiens dans nos comparaisons et cela, parce que des données pour la période 1980 à 1995 n'étaient pas disponibles pour la population non inuite. Dans les autres sections, la population non inuite est celle dont nous nous servons dans nos comparaisons. Comme la population inuite est petite par rapport à celle du pays tout entier, l'inclusion des chiffres sur le revenu des Inuit n'a pas d'effet significatif sur les données à l'échelle nationale.

estime qu'il peut dans certains cas en coûter plus de 10 000 \$ par année à un particulier pour s'adonner à la chasse et à la pêche dans le Grand Nord (Industrie Canada, 2005). Par conséquent, beaucoup d'Inuit n'ont pas les moyens de pratiquer ces activités. Par ailleurs, beaucoup d'autres denrées de base demeurent très coûteuses. Enfin, il en coûte souvent beaucoup plus cher dans le Nord que dans le Sud pour se vêtir, se loger, et ainsi de suite.

Alors que se réduisait l'écart de revenu entre les femmes inuites et l'ensemble des Canadiennes, l'inverse se produisait chez les hommes inuits, l'écart de revenu entre ces derniers et l'ensemble des Canadiens s'étant creusé ces dernières années. La figure 2 nous donne le revenu des Inuit en pourcentage du revenu de l'ensemble des Canadiens. En 2000, le revenu moyen des femmes inuites correspondait à 82 % de celui de l'ensemble des Canadiennes, comparativement à 68 % en 1980. Par contre, en 2000 toujours, le revenu des hommes inuits représentait 60 % de celui de l'ensemble des Canadiens, en baisse par rapport au chiffre de 67 % en 1995.

Figure 2
Revenu moyen des particuliers, hommes et femmes inuits, en pourcentage du revenu total moyen de l'ensemble des Canadiens et Canadiennes, 1980-2000

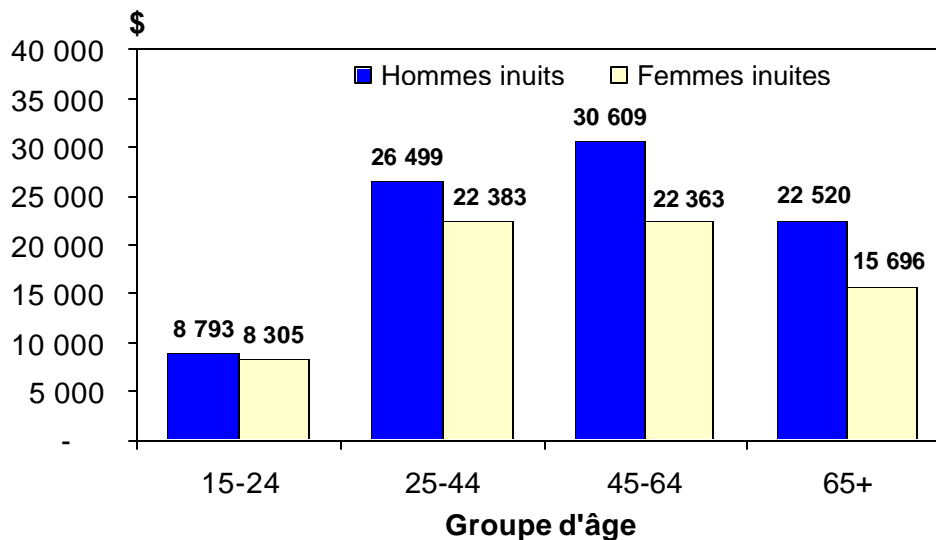


Si l'écart entre les Inuit, hommes et femmes, et les Canadiens, hommes et femmes, semble avoir diminué en 1990, une partie de la diminution peut tenir aux changements dans la façon dont les recensés ont répondu à la question sur l'ascendance en 1991. Des cases de réponse ont été fournies dans le questionnaire et un nombre anormalement élevé de résidents de l'Ontario ont coché les cases Inuit, Métis et Indien d'Amérique du Nord, donnant

ainsi lieu à une forte augmentation des réponses multiples. Parallèlement, une certaine volatilité a été observée pour ce qui est des schémas de réponse dans les Prairies au cours de cette période et cette dernière peut avoir contribué à faire croître les niveaux de revenu en 1990.

L'âge était fortement corrélé au revenu, les personnes les plus jeunes et les plus âgées affichant un revenu inférieur aux autres (figure 3). L'écart de revenu entre les hommes et les femmes était le plus important chez les 45 à 64 ans. D'autre part, alors que chez les hommes le revenu culminait entre les âges de 45 et de 64 ans, la situation était un peu différente chez les femmes. En effet, les femmes inuites affichaient presque le même revenu dans deux groupes d'âge, soit 22 383 \$ chez les 25-44 et 22 363 \$ chez les 45-64 ans.

Figure 3
Revenu moyen des particuliers, Inuit âgés de 15 ans et plus, selon le sexe, Canada, 2000



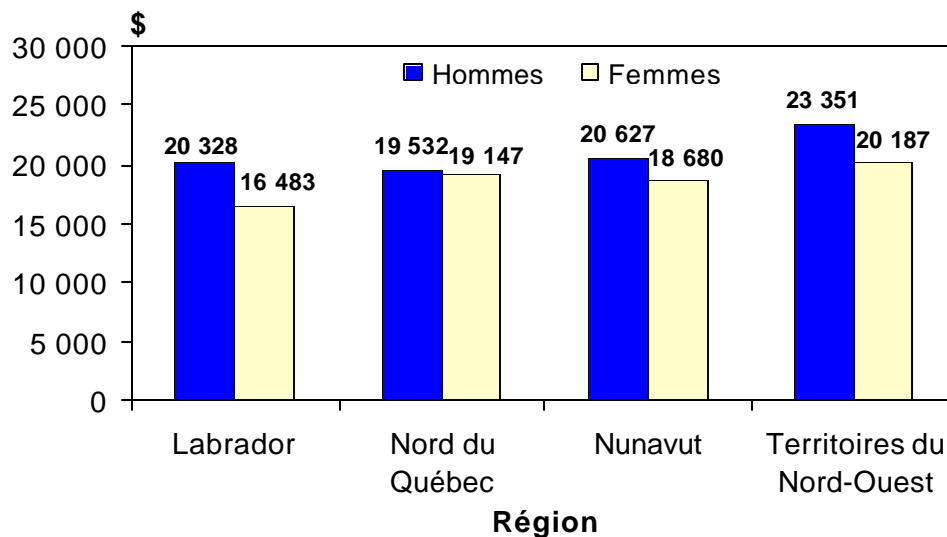
Lorsqu'on compare les revenus des Inuit et des non Inuit, il est important de tenir compte de la différence entre la structure par âge des deux populations. Les Inuit sont beaucoup plus jeunes que les non Inuit, en ce que la population inuite comprend un effectif proportionnellement plus nombreux de jeunes et moins nombreux de personnes âgées. Et en général, les personnes les plus jeunes ont des revenus inférieurs à ceux des personnes les plus âgées. Cette différence explique en partie pourquoi les revenus des non Inuit sont supérieurs à ceux des Inuit.

Dans tous les groupes d'âge, le revenu moyen des non Inuit était supérieur à celui des Inuit. L'écart le plus important a été noté chez les 25-44 ans et les 45-64 ans, groupes dans lesquels le revenu des Inuit représentait 72 % environ du revenu de leurs homologues non inuits. L'écart le plus petit a été observé chez les jeunes inuits (les 15-24 ans), lesquels affichaient un revenu moyen correspondant à 84 % de celui de leurs homologues non inuits.

Les Inuit dans le Sud du Canada avaient un revenu supérieur à ceux dans le Nord. Cela vaut plus particulièrement pour les hommes, ceux dans le Sud ayant un revenu moyen de 28 027 \$ et ceux dans le Nord, de 20 620 \$. L'écart de revenu entre les femmes dans le Nord et le Sud était moins important : le revenu moyen des premières étant de 18 850 \$ et celui des secondes, à peine plus bas, de 18 646 \$.

En 2000, des variations régionales considérables ont été observées dans le revenu moyen des particuliers (figure 4). Chez les Inuit, hommes et femmes, le revenu moyen le plus élevé a été enregistré dans les Territoires du Nord-Ouest, en raison, dans une large mesure, d'un plus faible taux de chômage et d'une offre d'emplois rémunérateurs dans le secteur de l'exploitation pétrolière et gazière. Chez les Inuit de cette région, les hommes affichaient un revenu moyen de 23 351 \$ et les femmes, de 20 187 \$. Les régions dans lesquelles les Inuit affichaient les revenus les plus bas étaient, pour les hommes, le Nord du Québec (19 532 \$), et pour les femmes, le Labrador (16 483 \$).

Figure 4
Revenu moyen des particuliers, Inuit âgés de 15 ans et plus, selon le sexe et la région, 2000



2.2 Principale source de revenu

Dans cette section, nous nous penchons sur les principales sources de revenu des particuliers. Les données portent sur le pourcentage de personnes ayant déclaré un revenu d'emploi ou des transferts gouvernementaux⁴ comme leur principale source de revenu⁵.

L'expression **principale source de revenu** s'entend de la source représentant la part la plus importante du revenu total d'une personne (Statistique Canada, 2002).

Depuis 1980, on constate une diminution de la proportion d'Inuit et des autres Canadiens dont le revenu d'emploi constitue la principale source de revenu. Cela vaut pour les hommes comme pour les femmes (voir tableau 1). Parallèlement, un pourcentage accru de personnes ont déclaré les transferts gouvernementaux comme principale source de revenu.

Ces sommets et ces creux sont associés à l'évolution des cycles économiques. L'accroissement de la part représentée par les transferts gouvernementaux coïncide, à peu près, avec les récessions du début des années 80 et 90. Inversement, la part des transferts dans le revenu total était plus petite à la fin des années 80, quand l'économie canadienne avait le vent dans les voiles.

⁴ Constituent des transferts gouvernementaux le revenu provenant des sources suivantes : pension de la sécurité de la vieillesse et supplément de revenu garanti; prestations du Régime de pensions du Canada ou du Régime de rentes du Québec; prestations d'assurance-emploi; prestations fiscales canadiennes pour enfants; prestations de l'aide sociale et autre revenu provenant de sources publiques.

⁵ Dans ce rapport, nous n'examinons pas le revenu provenant d'autres sources (par exemple, placements ou régime de retraite), d'où la possibilité que la somme des pourcentages puisse ne pas toujours correspondre à 100.

Tableau 1
Principale source de revenu des particuliers, Inuit et non Inuit âgés de 15 ans et plus, selon le sexe, 1980-2000

	1980	1985	1990	1995	2000
	Pourcentage				
a) Revenu d'emploi					
Hommes inuits	78,9	76,0	77,0	68,8	69,4
Femmes inuites	72,9	67,7	68,6	59,3	57,7
Hommes non inuits	82,0	77,3	76,6	70,4	72,4
Femmes non inuites	66,9	64,3	65,6	60,8	61,1
b) Transferts gouvernementaux					
Hommes inuits	20,3	22,5	21,5	28,5	28,1
Femmes inuites	25,5	29,1	28,9	36,4	38,7
Hommes non inuits	12,0	15,7	15,7	21,4	18,6
Femmes non inuites	21,4	24,3	23,8	29,6	29,7

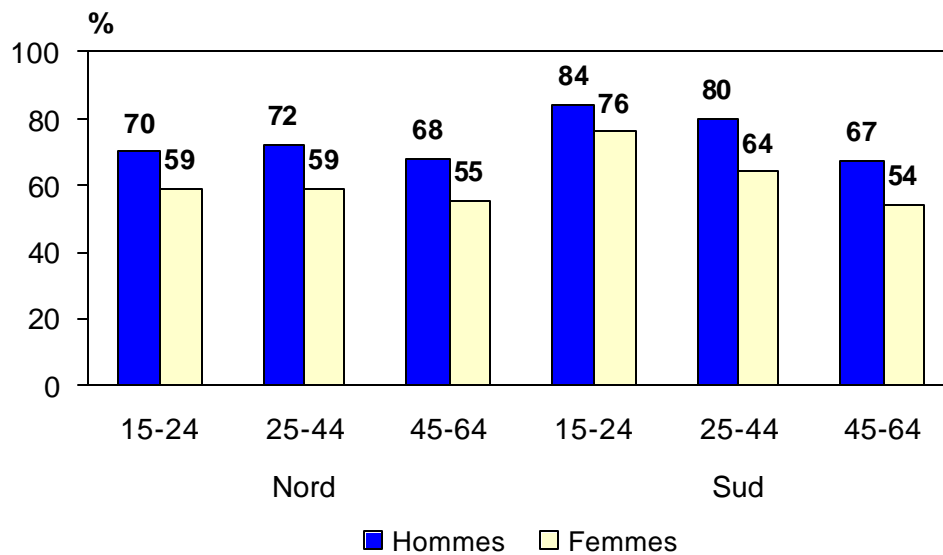
Alors que 79 % des hommes inuits ont déclaré que le revenu d'emploi constituait leur principale source de revenu en 1980, ils n'étaient plus que 69 % en 2000. Une chute du même ordre a également été notée chez les hommes non inuits. Au cours de la même période, le pourcentage correspondant chez les femmes inuites a été ramené de 73 % à 58 %.

En revanche, il y a eu accroissement de la proportion de personnes ayant déclaré que les transferts gouvernementaux constituaient leur principale source de revenu au cours des 20 années considérées, la hausse ayant été particulièrement marquée chez les femmes inuites. En 1985, 26 % de celles-ci ont dit que les transferts gouvernementaux représentaient leur principale source de revenu. En 2000, ce pourcentage avait grimpé à 39 %.

Les jeunes inuits, hommes et femmes, dans le Nord étaient relativement beaucoup moins nombreux que leurs homologues dans le Sud à déclarer que le revenu d'emploi constituait leur principale source de revenu (figure 5). Dans le Nord, le pourcentage des 15-24 ans ayant fait cette déclaration était de 70 % pour les hommes et de 59 % pour les femmes tandis que dans le Sud, les pourcentages correspondants étaient de 84 % et de 76 %. Une situation analogue

a été observée chez les 25-44 ans, quoique l'écart entre le Nord et le Sud n'ait pas été aussi important. Chez les Inuit de 45 à 64 ans, il y avait peu de différence entre le Nord et le Sud dans les pourcentages de personnes pour lesquels le revenu d'emploi était la principale source de revenu.

Figure 5
Pourcentage des Inuit dont la principale source de revenu était un revenu d'emploi, selon le sexe et la région, 2000



Les Inuit dans les Territoires du Nord-Ouest étaient relativement plus nombreux que les autres à citer le revenu d'emploi comme principale source de revenu (tableau 2). En 2000, ils étaient 71 % dans les Territoires du Nord-Ouest, comparativement à 57 % au Labrador (région dans laquelle cette part était la plus basse). Près de 4 sur 10 Inuit au Labrador ont fait état de transferts gouvernementaux comme principale source de revenu. Il s'ensuit, logiquement, que le taux d'emploi⁶ était le plus haut chez les Inuit dans les Territoires du Nord-Ouest (53 %) et le plus bas au Labrador (44 %).

⁶ Le taux d'emploi, également appelé rapport emploi-population, correspond au nombre de personnes occupant un emploi en pourcentage de la population totale âgée de 15 ans et plus.

Tableau 2
Principale source de revenu des particuliers, Inuit et non Inuit âgés de 15 ans et plus, selon la région, 2000

	Revenu d'emploi		Transferts gouvernementaux	
	Inuit	Non Inuit	Inuit	Non Inuit
	Pourcentage			
Labrador	57,0	71,5	39,2	22,5
Nord du Québec	63,5	69,1	35,2	27,4
Nunavut	59,6	94,3	37,6	4,2
Territoires du Nord-Ouest	70,6	80,3	26,4	16,3

Les pourcentages d'Inuit et de non Inuit ayant déclaré un revenu d'emploi comme principale source de revenu étaient comparables dans le Nord du Québec. Il en allait toutefois autrement dans les autres régions. C'est au Nunavut qu'a été observé l'écart le plus grand entre les pourcentages, dans l'une et l'autre population, des personnes ayant déclaré un revenu d'emploi comme source principale de revenu : 94 % chez les non Inuit comparativement à 60 % chez les Inuit.

3. Revenu des ménages

Maintenant que nous nous sommes penchés sur le revenu des particuliers, examinons les mesures du revenu des ménages.

Le **revenu du ménage** correspond à la somme des revenus totaux de tous les membres du ménage (Statistique Canada, 2002).

Un **ménage inuit** est un ménage dans lequel au moins un des parents dans un ménage familial ou au moins la moitié des membres ont une ascendance inuite. Les ménages qui ne correspondent pas à cette définition sont considérés comme des **ménages « non inuits »**.

Ces mesures comprennent le revenu moyen des ménages, et le revenu par personne dans les ménages. Des données sont également fournies sur la principale source du revenu des ménages.

3.1 Revenu moyen des ménages

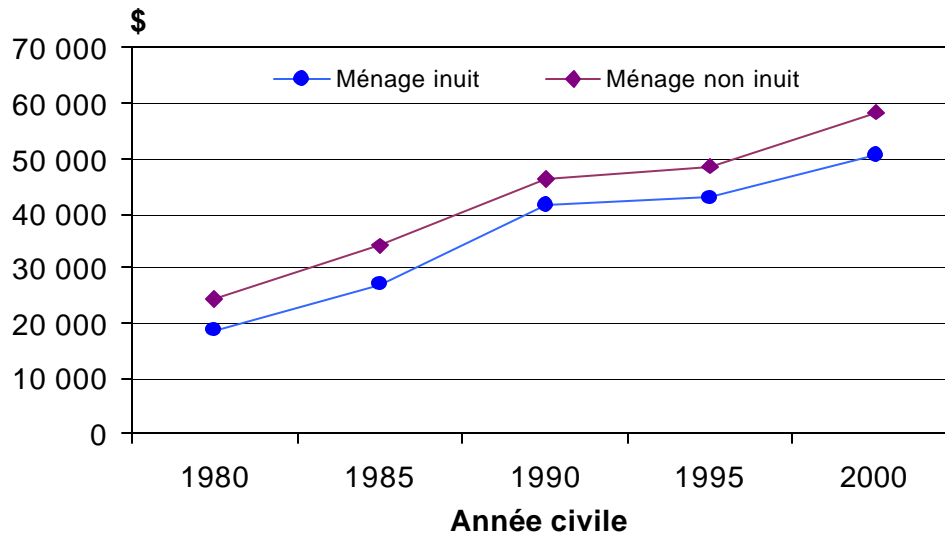
Le **revenu moyen des ménages** s'obtient en additionnant le revenu total de chacun des membres du ménage (qu'un revenu ait été déclaré ou non) et en divisant la somme obtenue par le nombre de ménages (Statistique Canada, 2002).

Pour interpréter les données sur le revenu moyen des ménages, il est important de se rappeler que les ménages inuits sont, dans l'ensemble, plus nombreux que les ménages non inuits. En 2001, la taille moyenne des ménages inuits était de 3,6 personnes, comparativement à 2,6 personnes pour les ménages non inuits⁷. L'effet de cet écart entre les deux populations est examiné dans la section sur le revenu par personne dans les ménages.

De 1980 à 2000, le revenu moyen des ménages inuits est passé de 18 707 \$ à 50 597 \$ (figure 6); cela n'a toutefois pas permis d'éliminer l'écart de revenu entre les ménages inuits et non inuits (7 775 \$ en 2000). Cela dit, s'il n'a pas été effacé, l'écart de revenu a été quelque peu réduit au cours des 20 années étudiées : en 1980, le revenu moyen des ménages inuits représentait 76 % du revenu moyen des ménages non inuits alors qu'en 2000, cette part était passée à 87 %.

⁷ Pour plus de renseignements sur les familles inuites, voir le rapport de cette série ayant pour titre *Taille et genre des ménages inuits : changements et tendances, 1981 2001* (AINC, 2007 à venir).

Figure 6
Revenu moyen des ménages inuits et non inuits, Canada, 1980-2000

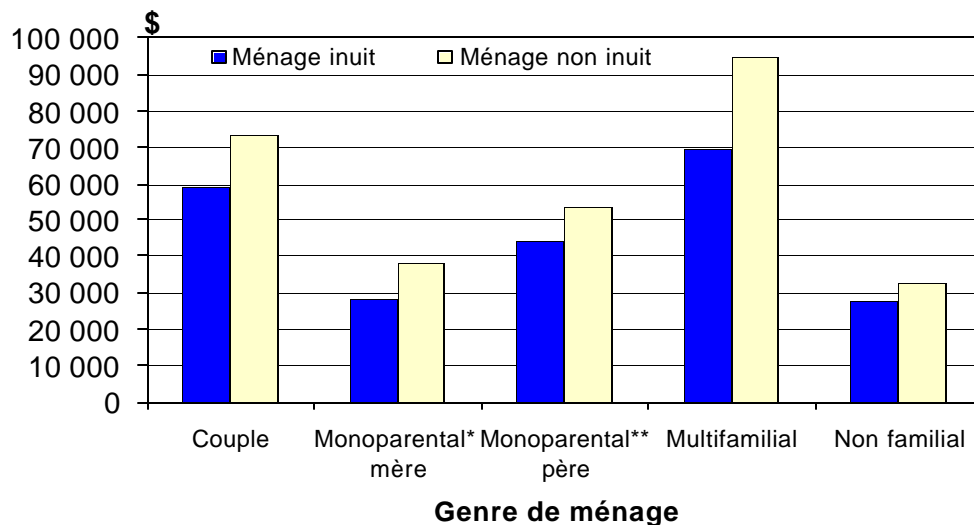


Des variations importantes ont été constatées dans le revenu du ménage selon le genre de ménage (figure 7). Chez les Inuit, les ménages non familiaux⁸ étaient ceux affichant le revenu le plus bas (27 455 \$ en 2000), suivis par les ménages monoparentaux où le parent était de sexe féminin (28 245 \$ la même année). Chez les Inuit comme chez les non Inuit, ce sont les ménages multifamiliaux qui affichaient les revenus les plus élevés⁹.

⁸ Un ménage non familial est un ménage composé d'une personne seule ou de deux personnes ou plus partageant un logement, mais ne formant pas une famille (par exemple, deux colocataires).

⁹ Un ménage multifamilial est un ménage se composant de deux ou de plus de deux familles vivant dans le même logement.

Figure 7
Revenu moyen des ménages inuits et non inuits, selon le genre de ménage, Canada, 2000



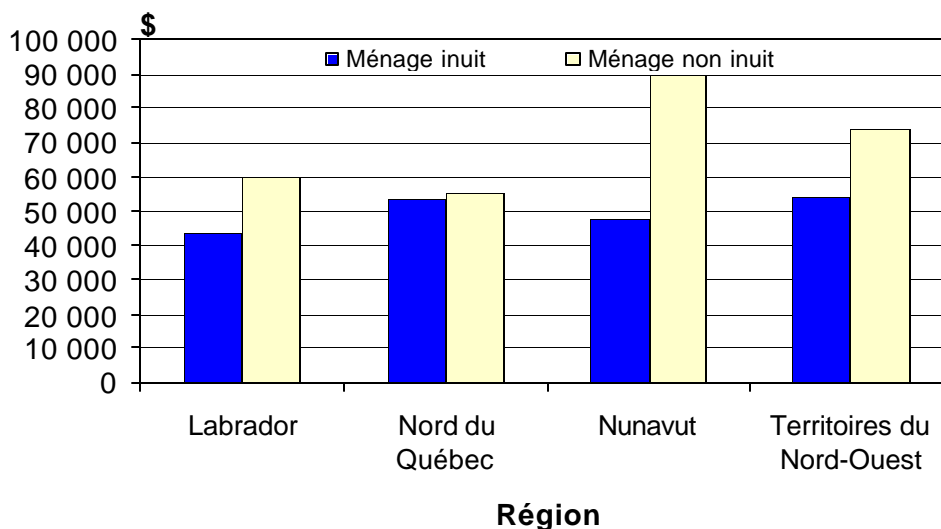
- * Monoparental, où le parent est de sexe féminin.
- ** Monoparental, où le parent est de sexe masculin.

L'importance de l'écart de revenu entre ménages inuits et non inuits était corrélée au genre de ménage. En dollars, l'écart le plus grand (plus de 25 000 \$) a été constaté chez les ménages multifamiliaux. En pourcentage (ou en termes relatifs), l'écart le plus important a été observé chez les ménages multifamiliaux et chez les ménages monoparentaux où le parent était de sexe féminin, ces deux catégories ayant déclaré des revenus représentant environ 73 % de ceux des familles correspondantes non inuites.

Les ménages inuits dans le Nord affichaient un revenu moyen un peu inférieur à celui des ménages inuits dans le Sud : 48 776 \$ contre 53 061 \$ en 2000.

Comme permet de le constater la figure 8, les régions dans lesquelles le revenu moyen des ménages inuits était le plus élevé sont les Territoires du Nord Ouest (53 861 \$), puis, tout près derrière, le Nord du Québec (53 715 \$). L'écart de revenu entre les ménages inuits et non inuits était le plus grand au Nunavut, le revenu moyen étant de 89 841 \$ pour les premiers et de 47 533 \$ pour les seconds. Autrement dit, le revenu moyen des ménages inuits ne constituait que 53 % du revenu moyen des ménages non inuits.

Figure 8
Revenu moyen des ménages inuits et non inuits, selon la région, 2000



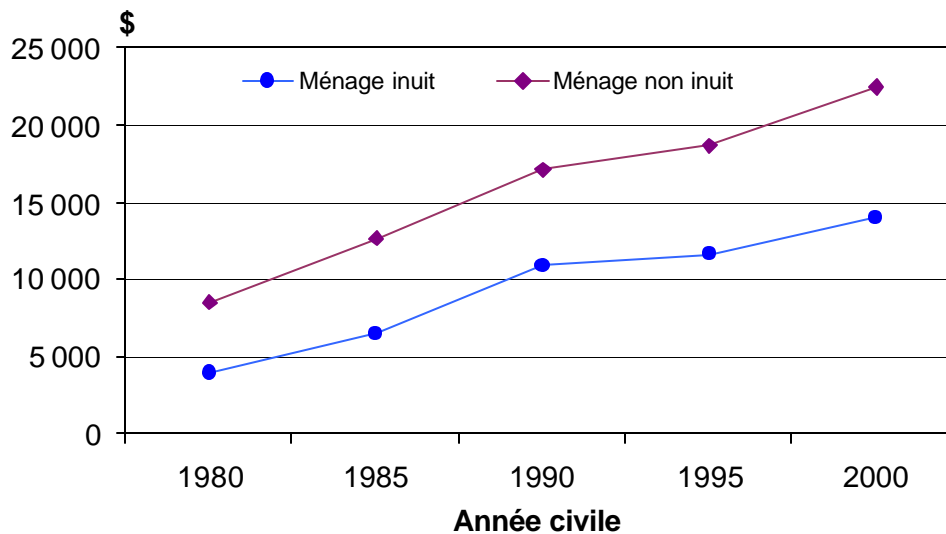
3.2 Revenu par personne dans les ménages

Dans la section précédente, nous nous sommes penchés sur le revenu des ménages, sans tenir compte de la taille de ces derniers. Normalement, plus un ménage compte de membres, plus est petite la part de revenu allant à chacun. Dans ce rapport, le revenu par personne dans les ménages permet de tenir compte de la taille des ménages. Pour les besoins de nos comparaisons, il s'agit d'un indicateur important en ce que les ménages inuits sont, comme nous l'avons déjà indiqué, beaucoup plus nombreux que les autres.

Par « **revenu par personne** », on entend le revenu total du ménage divisé par le nombre total de personnes vivant dans celui-ci, dont les enfants et les adultes, les autres membres de la famille et les personnes non apparentées (Statistique Canada, 2002).

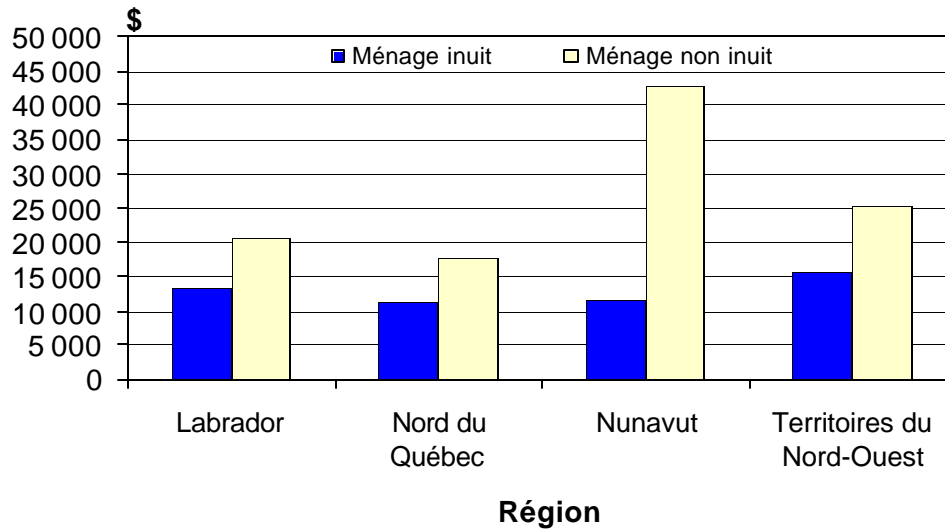
Comme on peut le voir à la figure 9, entre 1980 et 2000, le revenu par personne dans les ménages inuits a crû de 3 897 \$ à 14 055 \$. Assez rapide entre 1980 et 1990, la croissance s'est quelque peu ralentie entre 1990 et 1995, pour reprendre entre 1995 et 2000. Toutefois, comme c'était le cas pour le revenu moyen et le revenu médian, le revenu par personne dans les ménages inuits était bien inférieur à celui dans les ménages non inuits. L'écart de revenu entre les ménages inuits et non inuits le plus important a été observé en 2000. Cette année-là, l'écart entre les deux populations était de 8 396 \$, comparativement à 4 539 \$ en 1980.

Figure 9
Revenu du ménage par personne dans les ménages inuits et non inuits,
1980-2000



La figure 10 illustre la répartition du revenu par personne dans les ménages inuits, dans chacune des régions considérées. Les revenus les plus élevés (15 841 \$) ont été enregistrés dans les Territoires du Nord Ouest, et les plus bas, dans le Nord du Québec (11 191 \$). Dans le Sud du Canada, le revenu par personne dans les ménages inuits se situait à 17 687 \$ et l'écart entre ménages inuits et non inuits y était le plus petit de toutes les régions considérées (4 757 \$).

Figure 10
Revenu par personne dans les ménages inuits et non inuits, selon la région, 2000



L'écart entre le revenu par personne dans les ménages inuits et non inuits était le plus grand au Nunavut : 11 594 \$ dans le premier cas, comparativement à 42 782 \$ dans le second, pour une différence de plus de 31 000 \$. Le revenu par personne dans les ménages inuits ne représentait que 27 % du revenu correspondant chez les non Inuit. Cet état de choses peut largement être attribué au fait que beaucoup de non Inuit occupent des emplois rémunérateurs au sein de l'administration fédérale ou territoriale.

3.3 Principale source de revenu du ménage

Une façon d'examiner le revenu du ménage est de se pencher sur la principale source du revenu. Dans cette section, nous étudions la part des ménages pour lesquels le revenu d'emploi ou les transferts gouvernementaux constituait la principale source de revenu.

L'expression "**principale source de revenu des ménages**" désigne la source dont le ménage tire le gros de son revenu total (Statistique Canada, 2002).

Comme le permet de constater le tableau 3, la proportion des ménages inuits pour lesquels le revenu d'emploi constituait la principale source de revenu a diminué régulièrement au cours de la période étudiée tandis qu'augmentait la part pour laquelle les transferts gouvernementaux constituaient la principale source de revenu.

Tableau 3
Principale source de revenu des ménages inuits et non inuits,
Canada, 1980-2000

	1980	1985	1990	1995	2000
	Pourcentage				
Revenu d'emploi					
Ménages inuits	75,6	73,2	76,1	69,4	68,3
Ménages non inuits	76,8	71,8	71,5	66,3	63,3
Transferts gouvernementaux					
Ménages inuits	22,6	24,1	21,8	28,4	26,1
Ménages non inuits	15,6	19,9	17,8	25,3	22,4

Hormis l'année 1980, le pourcentage de ménages ayant déclaré un revenu d'emploi comme principale source de revenu était plus élevé chez les Inuit que chez les non Inuit. Les ménages inuits étaient relativement un peu plus nombreux que les ménages non inuits à déclarer les transferts gouvernementaux comme principale source de revenu et cela, pendant toute la période 1980 à 2000.

Comme on peut le voir au tableau 4, au cours de toutes les années, les ménages formés d'un couple étaient relativement plus nombreux que les autres à déclarer le revenu d'emploi comme principale source de revenu. En 2000, les trois quarts environ de ces ménages (76 %) ont déclaré cette source comme principale source de revenu. La même année, près de la moitié (49 %) des ménages monoparentaux où le parent était de sexe féminin ont déclaré les transferts comme principale source de revenu.

Tableau 4
Principale source de revenu des ménages inuits et non inuits, selon le genre de ménage, Canada, 1980-2000

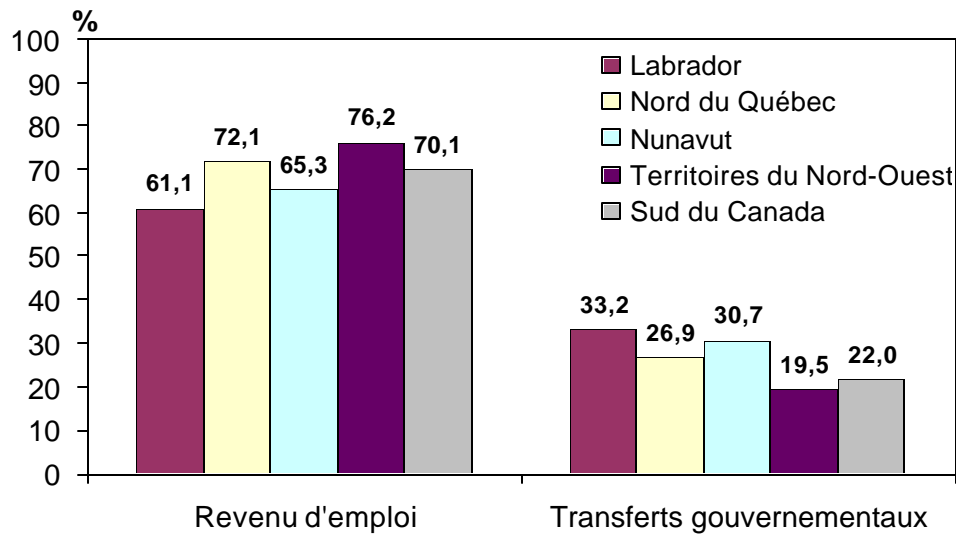
	1980	1985	1990	1995	2000
	Pourcentage				
Principale source de revenu : revenu d'emploi					
<u>Genre de ménage</u>					
Couple	80,9	80,5	82,7	77,0	75,5
Monoparental, mère*	54,2	45,0	49,3	45,4	45,4
Monoparental, père**	69,0	66,3	71,8	66,0	63,4
Multifamilial	72,1	74,4	71,2	64,0	64,8
Non familial	65,9	63,7	69,3	59,1	61,3
Ensemble des ménages	75,6	73,2	76,1	69,4	68,3
Principale source de revenu : transferts gouvernementaux					
<u>Genre de ménage</u>					
Couple	18,0	17,7	15,7	20,9	18,9
Monoparental, mère*	44,9	53,6	48,5	52,4	49,1
Monoparental, père**	33,3	32,5	25,9	33,0	29,1
Multifamilial	27,9	24,4	28,8	34,2	32,6
Non familial	26,5	28,1	25,6	37,7	32,6
Ensemble des ménages	22,6	24,1	21,8	28,4	26,1

* Où le parent est de sexe féminin.

** Où le parent est de sexe masculin.

Des différences selon la région ont été notées pour ce qui est de la principale source de revenu et ces dernières reflétaient généralement la situation économique dans chacune (figure 11). En 2000, plus des trois quarts (76 %) des ménages inuits dans les Territoires du Nord Ouest ont déclaré un revenu d'emploi comme principale source de revenu alors qu'un peu plus du tiers des ménages inuits (33 %) au Labrador déclaraient les transferts gouvernementaux. Ces chiffres témoignent de la conjoncture économique dans l'une et l'autre région en 2000, année où le taux de chômage dans la population inuite était de 19 % dans les Territoires du Nord-Ouest, mais de 30 % au Labrador.

Figure 11
Principale source de revenu des ménages inuits et non inuits, selon la région, 2000



4. Résumé

Chez les Inuit, hommes et femmes, le revenu moyen a progressé entre 1980 et 2000, mais il est toutefois demeuré bien en-deça du revenu de l'ensemble des Canadiens. Par exemple, en 2000, le revenu moyen des particuliers était de 22 744 \$ chez les hommes inuits et de 18 710 \$ chez les femmes inuites tandis que chez les non Inuit, les chiffres correspondants étaient 36 884 \$ et 22 891 \$. L'écart de revenu moyen entre les femmes inuites et l'ensemble des femmes canadiennes s'est réduit au fil des ans alors que l'écart correspondant chez les hommes inuits et chez l'ensemble des hommes canadiens se creusait au cours des dernières années.

Globalement, les revenus sont plus élevés dans le Sud que dans le Nord. Si l'on considère les quatre régions inuites, c'est dans les Territoires du Nord-Ouest que les revenus étaient les plus élevés en 2000. Les personnes à faible revenu étaient relativement plus nombreuses chez les jeunes inuits et le revenu de ces derniers n'a pour ainsi dire pas progressé au cours de la période 1980-2000.

Depuis 1980, la proportion d'Inuit et de non Inuit déclarant un revenu d'emploi comme principale source de revenu s'est réduite. Les jeunes inuits (les 15-24 ans), hommes et femmes, dans le Nord étaient ceux qui étaient le moins nombreux à déclarer un revenu d'emploi comme principale source de revenu. Si l'on considère les régions, on voit que le revenu d'emploi était la principale source de revenu de 71 % des Inuit dans les Territoires du Nord Ouest mais de 57 % au Labrador.

Des schémas semblables se dégagent des données pour les ménages. Le revenu d'emploi a progressé au cours des ans, mais les ménages inuits n'ont jamais comblé l'écart de revenu par rapport aux ménages non inuits. Les revenus des ménages étaient plus élevés dans le Sud que dans le Nord et ce sont les ménages non familiaux et les ménages monoparentaux où le parent était de sexe féminin qui affichaient les revenus les plus bas de tous. De toutes les régions, c'est dans les Territoires du Nord-Ouest que les ménages avaient les revenus les plus élevés.

Les données sur le revenu par personne dans les ménages montrent un important écart entre les Inuit et non Inuit, en particulier au Nunavut. Dans ce territoire, le revenu par personne dans les ménages inuits ne représentait que 27 % du revenu correspondant dans les ménages non inuits du territoire. Comme pour les particuliers chez les Inuit, le pourcentage de ménages inuits ayant cité un revenu d'emploi comme principale source de revenu s'est amoindri entre 1980 et 2000.

Références

Affaires indiennes et du Canada. 2006. Comment déterminer la population inuite : définitions possibles et différences résultantes. Direction de la recherche stratégique et de l'analyse. Ottawa : AINC.

http://www.ainc-inac.gc.ca/pr/ra/dtip/index_f.html

Affaires indiennes et du Nord Canada. 2007. Taille et genre des ménages inuits : changements et tendances, 1981-2001. Direction de la recherche stratégique et de l'analyse. Ottawa : AINC, à venir.

Hull, Jeremy, 2002. A Profile of the Inuit Population in Canada, 1981-1996. Rapport non publié préparé pour la Direction de la recherche stratégique et de l'analyse, Affaires indiennes et du Nord Canada. Ottawa : AINC.

Industrie Canada. Canadian Arctic Profiles - Indigenous Cultures: Country Food.

Lawn, J. 1994. Air Stage Subsidy Monitoring Program Final Report. Vol. 1: Food Price Survey. Ottawa : Affaires indiennes et du Nord Canada.

Statistique Canada. 2002. Dictionnaire du recensement de 2001. Ottawa, ministre de l'Industrie. <http://www12.statcan.ca/francais/census01/home/index.cfm>